

[#]

# Stages à l'étranger

## A QUI S'ADRESSER POUR RECHERCHER UN STAGE À L'ÉTRANGER ?

Le professeur responsable de votre formation.  
L'IFEP (Interface Faculté-Entreprise de l'Université de Poitiers) de votre faculté.

## LA CONVENTION DE STAGE

L'étudiant ne peut être stagiaire que s'il a la qualité d'étudiant, c'est à dire s'il est inscrit administrativement à l'Université.  
Les stages inclus dans le cursus sont régis par une convention tripartite, signée par le Président de l'Université ou le Directeur de l'UFR, l'étudiant et l'entreprise.  
La convention doit être signée AVANT le départ en stage. La signature de la convention est obligatoire. Elle est indispensable pour que l'étudiant reste sous la responsabilité de l'Université (statut d'étudiant, couverture sociale, accident du travail).  
La convention de stage est systématiquement demandée lors de la constitution des dossiers de demandes d'aides financières.

ATTENTION : A l'étranger, dans certains pays, les notions de stage et de convention de stage sont inconnues (ex : Italie, Australie...).  
Même dans ce cas, la convention de stage est obligatoire : elle permet de continuer à bénéficier de la couverture sociale étudiante.

## LES AIDES FINANCIÈRES

**Les bourses dans le cadre du programme européen ERASMUS stages (pays de l'Union européenne, Norvège, Islande, Lichtenstein et Turquie)**

Durée : 9 à 49 semaines.

Pas de limite d'âge dans ce dispositif.

Montant : 500€ par mois (350 euros de l'Union Européenne et un complément régional de 150€)

Attention : le nombre de semaines est limité pour l'Université de Poitiers.

La demande est faite auprès du Conseil Régional, à l'aide de l'application

<https://teleservices.poitou-charentes.fr> [<https://teleservices.poitou-charentes.fr>]

### Contact :

Direction des Relations Internationales

[Martine Grosdenier](http://www.univ-poitiers.fr/universite/mme-grosdenier-martine-161191.kjsp?RH=1328806205056) [<http://www.univ-poitiers.fr/universite/mme-grosdenier-martine-161191.kjsp?RH=1328806205056>]

### Les bourses de la découverte du Conseil Régional Poitou-Charentes pour les stages en entreprise à l'étranger

Public : étudiants inscrits à l'Université de Poitiers qui effectuent un stage d'une durée comprise entre 2 semaines et 24 semaines et qui sont âgés de 28 ans maximum.

Montant : 60 euros par semaine pour les non boursiers, 90 euros par semaine pour les boursiers sur critères sociaux.

Une aide forfaitaire pour le voyage peut être accordée dont le montant peut varier entre 200 à 400€ selon la destination et le coût de la vie.

La demande est à présenter auprès du Conseil Régional Poitou-Charentes, à l'aide de l'application :

<https://teleservices.poitou-charentes.fr> [<https://teleservices.poitou-charentes.fr>]

### Contact :

Direction des Relations Internationales

[Martine Grosdenier](http://www.univ-poitiers.fr/universite/mme-grosdenier-martine-161191.kjsp?RH=1328806205056) [<http://www.univ-poitiers.fr/universite/mme-grosdenier-martine-161191.kjsp?RH=1328806205056>]

**Les aides à la mobilité internationales de l'Université de Poitiers.**

Elles sont réservées aux étudiants qui effectuent un stage hors Europe, âgés de plus de 28 ans et ne disposant d'aucune autre source de financement. Elles consistent en une participation forfaitaire aux frais de voyage et au coût de la vie, modulée selon ces deux critères.

Dossier à retirer à la Direction des Relations Internationales à partir du mois de février précédant l'année de départ.

**Contact :**

Direction des Relations Internationales

Martine Grosdenier [<http://www.univ-poitiers.fr/universite/mme-grosdenier-martine-161191.kjsp?RH=1328806205056>]

**Bourse pour stage pratique en Allemagne avec l' OFAJ: Office Franco Allemand pour la Jeunesse**

Cette bourse s'adresse aux étudiants au niveau Licence ou Master, âgés de moins de 30 ans qui effectuent un stage d'une durée minimum d'un mois et maximum de six mois.

Montant de l'aide : 300€ par mois.

consulter la site : [www.ofaj.org](http://www.ofaj.org) [<http://www.ofaj.org>]

**Contact :**

Direction des Relations Internationales

Martine Grosdenier [<http://www.univ-poitiers.fr/universite/mme-grosdenier-martine-161191.kjsp?RH=1328806205056>]



Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - [webmaster@univ-poitiers.fr](mailto:webmaster@univ-poitiers.fr)